

BANQUET NATIONAL DE LA ST. JEAN-BAPTISTE

CHEUX des membres qui desiront assister au banquet national de la Saint-Jean-Baptiste qui se donnera dans la salle du théâtre le **MARDI 25 Juin**, sont priés de mettre leur nom avant le Jeudi précédent, 20 courant, vu que les listes seront closes aussitôt que 400 noms auront été déposés, le local ne permettant pas de placer un plus grand nombre de convives. Les personnes de la campagne introduites par un membre pourront y assister.

On souscrit chez les Messieurs dont les noms suivent.

HAUTE VILLE.—Th. E. Roy, G. Larouche, J. P. Plamondon, N. Aubin.
BASSE-VILLE.—P. Gingras, E. Chinic, O. Vallières, J. B. Fréchette, père.
ST. ROCH.—P. Guénette, Ed. Thivierge, C. Dion, L. Prevost, P. Allard.
FAUBOURG ST. JEAN.—A. Durand, Jos. Savard, C. Châteauevert.
FAUBOURG ST. LOUIS.—O. Lépine.

Les cartes seront prêtes prochainement.

Les listes doivent être faites en double et une copie transmise Vendredi matin au secrétaire soussigné.

Cette mesure est indispensable pour le placement des convives.

Par Ordre

N. AUBIN.

CELEBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'Assemblée générale de la Société St. Jean-Baptiste tenue à l'hôtel d'Albion le 13 courant, il a été unanimement résolu. 1^o. "Que cette société desirant donner à la fête patronale toute la solennité possible, invite les citoyens à fermer leurs magasins et boutiques durant le service religieux et la procession." 2^o. "Que ceux des citoyens qui demeurent dans les rues par lesquelles le cortège doit passer soient invités à décorer leurs maisons et que le secrétaire en conséquence publie le plan de procession adopté."

ORDRE.

Chaque section partira de son lieu de rendez-vous, Lundi matin 24 courant, pour se trouver à l'esplanade à 8 heures. Toutes les sections, à mesure qu'elles arriveront entrèrent par la grille du chemin St. Louis et s'aligneront selon leur ordre.

A huit heures et demie le cortège se mettra en marche, sortira de l'Esplanade par la grille Ste. Anne, et parcourra pour se rendre à l'Eglise les rues Ste. Anne, Ste. Ursule, St. Louis, Du Fort et Buade.

A la sortie de l'Eglise la procession se formera en ordre dans la rue la Fabrique et parcourra les rues suivantes : la rue St. Jean en ville, la porte St. Jean, la même rue du faubourg St. Jean, les rues Ste. Claire, d'Aiguillon, St. Georges, Côte d'Abraham, la rue de la Couronne jusqu'à la rue St. Joseph, celle-ci dans toute sa longueur jusqu'à la rue St. Roch, longera le parc, parcourra les rues St. Paul, Sault-au-Matelot, Lamontagne, Notre-Dame, Sous-le-Fort, l'Escalier Champlain les rues Lamontagne, Du Fort et St. Louis jusqu'à la demeure de l'honorable président où elle se dispersera.

Les membres marcheront trois de front.

L. G. BAILLARGE,
 Commissaire-Ordonnateur
 N. AUBIN,
 Secrétaire.